



Ornèx

infos

- p. 02 **Édito**
- p. 03-04 **Ça s'est passé à Ornex**
La Sainte-Barbe
Vacances de février
à l'école de loisirs
Conseil municipal des jeunes
Élections départementales
Carnaval des écoles
Opération déneigement
- p. 05 **Au fil des Conseils**
Hommage
à Paul Héronneaud
Acquisition des réservoirs
rue de la Tour
Élections des délégués
communautaires
Budget municipal
- p. 06 **Le point
sur les travaux**
Salle plurivalente
de Villard-Tacon
Rénovation d'un bloc
sanitaire à l'école des Bois
Ouverture d'un nouveau
local au Bois d'Ornèx
- p. 11 **Vie communale**
Pour une rentrée scolaire
réussie
Questionnaire à l'intention
des 60 ans et plus
- p. 12 **Le courrier des lecteurs**
Ras-le-bol
de la Taxe incitative
Hommage à Magali Müller
- p. 13 **Intercommunalité**
La Redevance incitative
- p. 14 **Points de vue**
Le mot de la majorité
Liste OUI
- p. 15 **Infos pratiques
& État civil**
- p. 16 **À vos agendas !**

Ornèx fête
Le vélo
le dimanche 5 juillet 2015

p.16

Dossier
**FINANCES
COMMUNALES**
p.07



Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

Il y a quelques semaines déjà, **le conseil municipal procédait au vote du budget primitif de la commune.**

Ce moment fort de la vie municipale, particulièrement en début de mandat, a été l'occasion de marquer notre volonté de restaurer une gestion saine des deniers publics et respectueuse du contribuable ornésien.

Dans un contexte morose marqué par le désengagement financier sans précédent de l'État et un endettement communal historiquement élevé, **il paraissait important d'achever les travaux déjà engagés**, avant de préciser dans les mois qui viennent les capacités financières réelles de la commune dans les cinq prochaines années.

En 2015 donc, l'investissement communal ira principalement à l'achèvement des travaux de l'avenue de Vessy, à la sécurisation de l'entrée de Villard-Tacon du côté de Brétigny, et à la construction de la salle de pluriactivité prévue à proximité de la nouvelle école. Dans le même temps, les efforts concernant les dépenses de fonctionnement courantes seront poursuivis. Conséquence de notre gestion résolument prudente, **les taux de la fiscalité communale resteront stables.**

La minorité municipale, qui doit assumer sa gestion de ces six dernières années, a pour sa part choisi de voter contre les dépenses de fonctionnement au titre de l'année 2015.

Dont acte.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**

Dear Ornésiens,

A few weeks ago, the commune voted on the yearly budget of the municipality. This is a key moment in municipal life, especially early in our mandate as it is an opportunity for the municipality to demonstrate its desire to restore sound management of public funds and to show respect for the Ornésien taxpayer.

In a gloomy environment marked by the unprecedented financial disengagement of the state and the commune's historically high debt, it seems important to complete the work already committed to, before defining in the coming months the actual financial capacity of the municipality in next five years.

In 2015, the communal investment will go mainly to the completion of the Avenue de Vessy, increasing the safety of the entry into Villard-Tacon arriving from the direction of Brétigny and construction of the communal hall located near to the new school.

At the same time, efforts to improve efficiency of the current operating expenses will continue.

The consequence of this prudent management of the municipality is that the municipal tax rate will remain unchanged this year.

Mark Toomey

Estimados vecinos de Ornex,

Hace algunas semanas, el consejo municipal procedió al voto del primer presupuesto del municipio.

En este momento tan importante, especialmente al principio del mandato, el consejo municipal ha tenido la ocasión de señalar su voluntad y hacer una buena gestión de los dineros públicos, demostrando su respeto a los contribuyentes ornésinos.

En un contexto de morosidad sin precedentes, caracterizado por la retirada financiera del Estado y un endeudamiento communal históricamente elevado, sería importante acabar los trabajos ya comprometidos, antes de decidir, en los próximos meses, las capacidades financieras reales para los cinco años que venideros.

En 2015 la inversión communal irá principalmente al acabado de las obras de la avenida de Vessy, a la protección de la entrada de Villard-Tacon por Brétigny y a la construcción de la sala de pluriactividad, prevista cerca de la escuela nueva. Al mismo tiempo, se proseguirán los esfuerzos relativos a los gastos de funcionamiento corrientes. A consecuencia de esta gestión, prudente, del municipio: las tasas de la fiscalidad communal no cambiarán.

► Sainte-Barbe

Le 8 février dernier, **les sapeurs-pompiers d'Ornex** à l'invitation de leur chef de corps, Michel Gallet, se sont réunis à la salle René-Lavergne, en présence de nombreuses personnalités dont Étienne Blanc, député de la circonscription, **pour fêter la Sainte-Barbe, leur sainte patronne**. Chaque année, cette célébration permet la remise de diplômes, la promotion de grades et la distinction des volontaires de notre commune. Parmi les distingués, **le caporal Jean-François Vez** a reçu son diplôme de versificateur de casque, le sapeur 2^{ème} classe **Frédéric Murisier et le caporal Guillaume Gallet** ont été promus respectivement 1^{ère} classe et sergent. Enfin, **le caporal André Bidet** a reçu la médaille d'or des sapeurs-pompiers pour trente ans de service. La cérémonie fut aussi l'occasion d'inau-



gurer, sous un grand soleil, deux nouveaux camions entièrement équipés pour les premiers secours par André Bidet et Laurent Jutin. Un grand merci à tous les deux!



► Vacances de février à l'accueil de loisirs

Une quarantaine d'enfants ont participé durant les vacances de février à **de multiples activités sur le thème de la banquise**. Les enfants et animateurs de l'accueil de loisirs de l'école des Bois et du Sivom ont ainsi partagé les mêmes activités le temps d'une journée, visitant le centre polaire Paul-Émile Victor à Prémanon (Jura), et faisant de la luge sous un soleil magnifique. Les enfants ont pu également lier la cuisine à l'art en confectionnant des gâteaux « terrain de tennis » et « terrain de foot ».

Vacances de printemps et d'été

Les inscriptions à l'accueil de loisirs pour les vacances de printemps (du 13 au 24 avril) auront lieu à la mairie d'Ornex le samedi 21 mars 2015 de 10h à 12h (pour les Ornésiens dont les 2 parents travaillent), et à partir du lundi 23 mars 2015 à 14h (pour tous). **Celles pour les vacances d'été** (du 6 juillet au 16 août) sont fixées au lundi 8 juin de 18h à 20h (pour les Ornésiens dont les 2 parents travaillent), et à partir du mardi 9 juin 2015 à 14h (pour tous).

Pour rappel, les prochains jeux intervilles entre Ornex et Ferney-Voltaire auront lieu samedi 13 juin (voir page 16).



► Conseil municipal des jeunes

Le samedi 28 mars 2015, le Conseil municipal des Jeunes d'Ornex s'est réuni dans la salle du conseil de la mairie. Malgré un certain absentéisme (ils n'étaient que 8 sur les 18 jeunes élus), **les 8 membres présents se sont montrés très participatifs.**

La discussion a d'abord porté sur **les aires de jeux de la commune**, leur principal projet. La réflexion concernait les publics cibles, les équipements et les emplacements de ces espaces de détente, à l'aide notamment du Plan local d'urbanisme, de ses zonages et de leurs contraintes spécifiques. À terme, il s'agira de

faire coïncider ces aménagements avec les attentes des futurs utilisateurs et les dispositions réglementaires. La deuxième partie de la réunion était consacrée à l'organisation de **la première fête du vélo**. Cette manifestation, qui sera également l'occasion d'inaugurer le terrain de BMX, est fixée au 5 juillet. Après la présentation des animations déjà envisagées, les jeunes Ornésiens ont réfléchi à une activité spécifique. Leur choix s'est porté sur un jeu de piste. Ils auront à trouver des énigmes pour cette animation. Rendez-vous est pris pour une nouvelle séance préparatoire à ce qui s'annonce comme une belle manifestation pour les jeunes et leurs familles.

► Élections départementales : victoire de l'Union de la droite et du centre

Marquées par une forte abstention (60 % au premier tour, 61 % au second), les élections départementales ont été marquées dans notre canton par la nette victoire du tandem composé d'Aurélie Charillon, maire de Prévessin-Moëns, et de Daniel Raphoz, maire de Ferney-Voltaire, et de leurs remplaçants, Olivier Guichard, premier adjoint à Ornex et Laure Ansellem, adjointe à la culture à Prévessin-Moëns. Au niveau départemental, l'Union de la droite et du centre, emmenée par Damien Abad, remporte également une large victoire avec 21 cantons sur 23 et 42 conseillers généraux. Le Front national n'emporte quant à lui aucun canton, tandis que l'Union de la gauche subit une défaite historique avec seulement 2 cantons.

Pour plus d'informations : www.ain.gouv.fr/elections-departementales-2015-r915.html.

► Carnaval des deux écoles

Le carnaval de l'école des bois et l'école de Villard s'est déroulé le vendredi 20 mars. L'école des Bois avait pour thème « la lumière » et l'école de Villard le « L ». Les enfants des deux écoles se sont rejoints sur la promenade des Tattes pour un « chassé-croisé » accompagné de confettis et de cris joyeux. De retour dans les écoles, les enfants ont brûlé, comme le veut la tradition, le bonhomme carnaval. Cette joyeuse après-midi s'est terminée par le bal des enfants !



► Opération déneigement

Les fortes chutes de neige de cet hiver ont entraîné **une importante mobilisation des services techniques de la commune** et, en renfort pour le déneigement des hameaux de Villard-Tacon et de Maconnex, de l'entreprise *La Force de la nature*. Prioritairement réservées aux voies de circulation, les opérations de déneigement, qui débutent entre 4h et 6h du matin, sont assurées par une équipe d'astreinte et trois véhicules spécialement équipés. Elles s'effectuent suivant un parcours préalablement défini (carrefours, rues à fortes dénivelées, accès aux commerces, accès aux établissements publics, arrêts de bus), et se poursuivent dans la journée le long des voies secondaires et des trottoirs. Phénomène rare, le chemin de Collex, qui mène au Lycée international de Ferney-Voltaire, a été fermé à la circulation du jeudi 5 février au mercredi 11 février 2015 à cause de la formation de congères.



Monsieur Paul Héronneaud nous a quittés le 6 mars dernier, à l'âge de 71 ans, des suites d'une longue maladie. Né en Charente-Maritime, Paul est venu s'installer dans la commune d'Ornex en 1970, et a effectué toute sa carrière professionnelle à Genève, comme dessinateur industriel. Marié et père de deux enfants, Paul a pris une part active à la vie associative locale en tant que trésorier au sein du Sou des écoles pendant de nombreuses années. Il a également été conseiller municipal de 1995 à 2000, participant aux commissions Finances et Urbanisme. De nature réservée et discrète, il laissera le souvenir d'un homme agréable, ouvert et sympathique.

► Acquisition des réservoirs rue de la Tour

Afin de permettre la démolition des anciens réservoirs situés au 56, rue de la Tour, **la Communauté de communes du Pays de Gex a cédé pour l'euro symbolique à la commune d'Ornex la parcelle cadastrée AO n° 138 d'une contenance d'environ 1 300 m².** Cédée par l'ancien syndicat des eaux de la Pralay lors de la création de la Communauté de communes pour un montant équivalent, la rétrocession de cette parcelle a fait l'objet d'une importante négociation préalable – les services de la CCPG ayant envisagé dans un premier temps sa vente pour un montant de 300 000 €. Rappelons que la destruction de ces réservoirs s'inscrit dans un projet de réaménagement des quartiers de la Tour et de l'église dont le cahier des charges est consultable en ligne: www.ornex.fr / rubrique «urbanisme/marché public».



► Élections des délégués communautaires

Suite à l'annulation des élections municipales de la commune de Challex et conformément au nouveau mode de calcul concernant la représentation des communes au sein du conseil de la Communauté de communes, le nombre de conseillers communautaires est passé de 66 à 53 et partant, pour la commune d'Ornex, de 3 à 2 titulaires. **Sont de nouveau élus M. Jean-François Obez, maire, et Michèle Gallet, conseillère municipale.**

► Budget communal

Le conseil municipal a voté le 26 janvier dernier le compte administratif 2014 validant ainsi les restes à réaliser pour l'année 2014: 251 783 € pour les dépenses d'investissement et 224 483 € pour les recettes d'investissement. **Le conseil municipal a également voté le budget primitif 2015 avec 4 068 926 € pour les dépenses et les recettes de fonctionnement et 3 691 479 € pour les dépenses et les recettes d'investissement.**

Le conseil municipal a voté le budget primitif: à l'unanimité des membres votants pour les recettes de fonctionnement; à la majorité, cinq oppositions et une abstention des membres votants pour les dépenses de fonctionnement; à la majorité, quatre abstentions des membres votants pour les recettes d'investissement; à la majorité, six abstentions des membres votants pour les dépenses d'investissement.

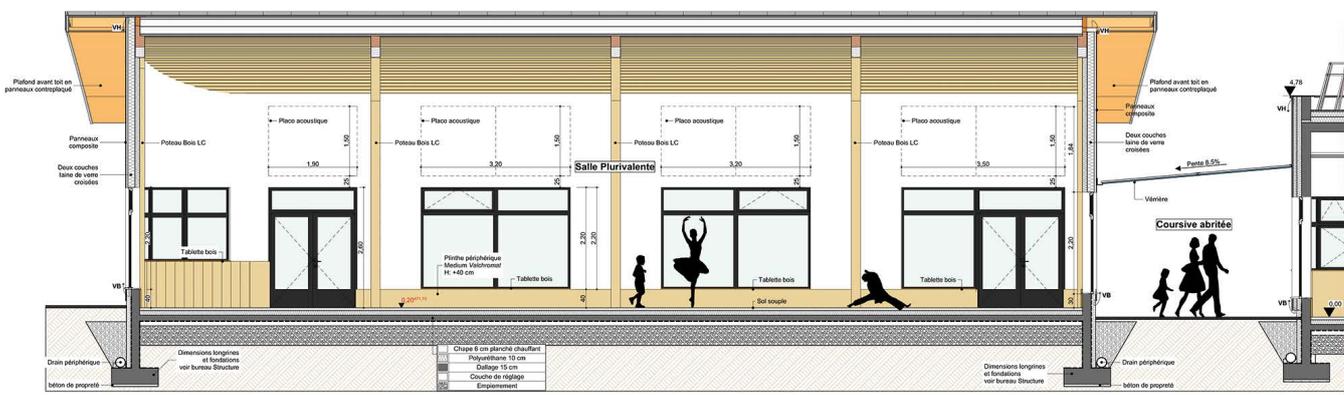
► Salle plurivalente de Villard-Tacon

Prévus dans une tranche conditionnelle de la construction du groupe scolaire de Villard-Tacon, **les travaux de construction de la salle plurivalente (bâtiment orange et violet ci-contre) commenceront cette année pour s'achever en avril 2016.**

Destinée aux activités sportives et associatives, en liaison fonctionnelle avec l'école, cette salle sera utilisable pendant le temps scolaire, mais aussi en soirée et les week-ends. À terme, l'équipement com-



prendra une salle de 205 m², un hall et des sanitaires de 43 m², des locaux de rangement de 17 m² et un local technique de 16 m².



► Rénovation d'un bloc sanitaire à l'école des Bois

Le bloc sanitaire situé à proximité de la salle informatique de l'école des Bois sera mis **aux normes accessibilité pour les personnes handicapées**. Les travaux débuteront pendant les vacances de printemps pour se terminer à la fin du mois de mai. Leur montant estimé s'élève à 35 000 € HT.

► Ouverture d'un nouveau local au Bois d'Ornex

Les travaux entrepris dans le local communal situé au Bois d'Ornex sont achevés. **Prioritairement réservé au monde associatif ornésien, le local, d'une capacité d'accueil totale de 19 personnes, peut être ponctuellement mis à disposition.** Pour connaître les disponibilités et les modalités de prêt de cette salle, vous êtes invités à contacter **le service communication de la mairie: 04 50 28 74 74** ou par mail: communication@ornex.fr



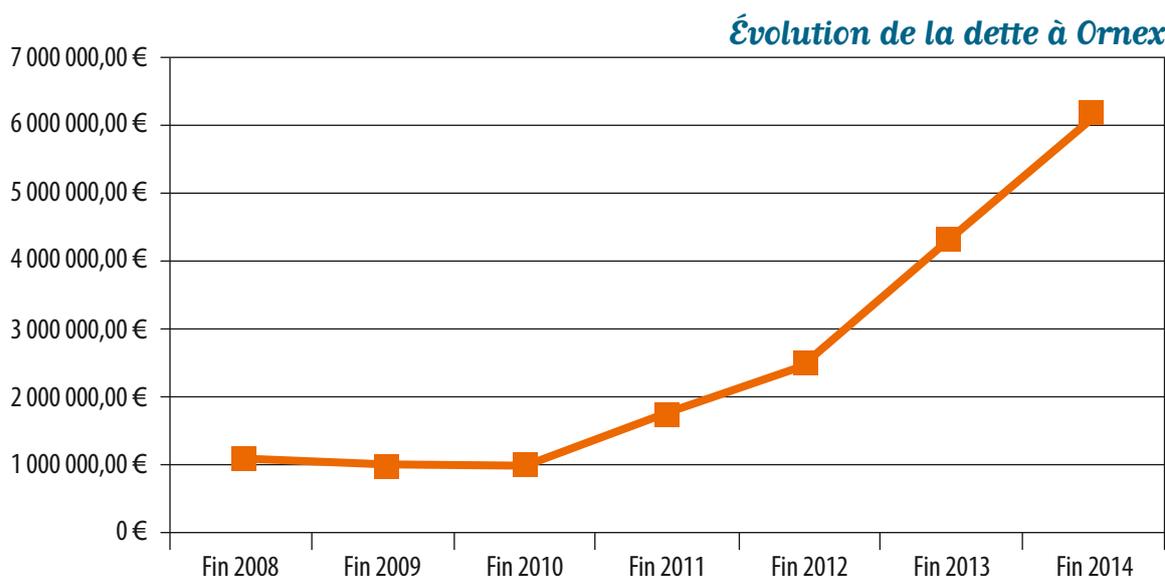
L'heure de vérité

Le désengagement financier programmé de l'État, l'avenir incertain de la compensation financière genevoise, la dette en forte hausse, tout concourt à la fragilité actuelle des finances communales.

UNE DETTE MULTIPLIÉE PAR 6 DEPUIS 2010

D'un montant d'un million d'euros en 2010 à plus de six millions d'euros à la fin de l'année 2014, la dette de la commune a été multipliée par 6 ces quatre dernières années. En cause, les emprunts naturellement contractés pour la construction du nouveau groupe scolaire

totalisent à eux seuls un montant de 4 800 000 € sur un total de 7 800 000 €. *In fine*, ce ne sont pas moins de 13 millions d'euros de travaux qui ont été engagés sous la précédente mandature, soit la capacité d'investissement d'une ville de 8 000 à 10 000 habitants.



UNE DETTE PAR HABITANT PLUS DE DEUX FOIS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE

Sans être catastrophique, la dette par habitant atteint aujourd'hui à Ornex 1 530 € contre 610 € à l'échelle nationale et 725 € dans le département de l'Ain. Elle est nettement supérieure à celles de Prévessin-Moëns (525 €) et de Ferney-Voltaire (945 €), et fait de notre commune la plus endettée du Sivom de l'Est gessien (chiffres 2013).

Plus inquiétant pour l'avenir, le statut de l'endettement communal est passé en quelques années de conjoncturel à structurel.

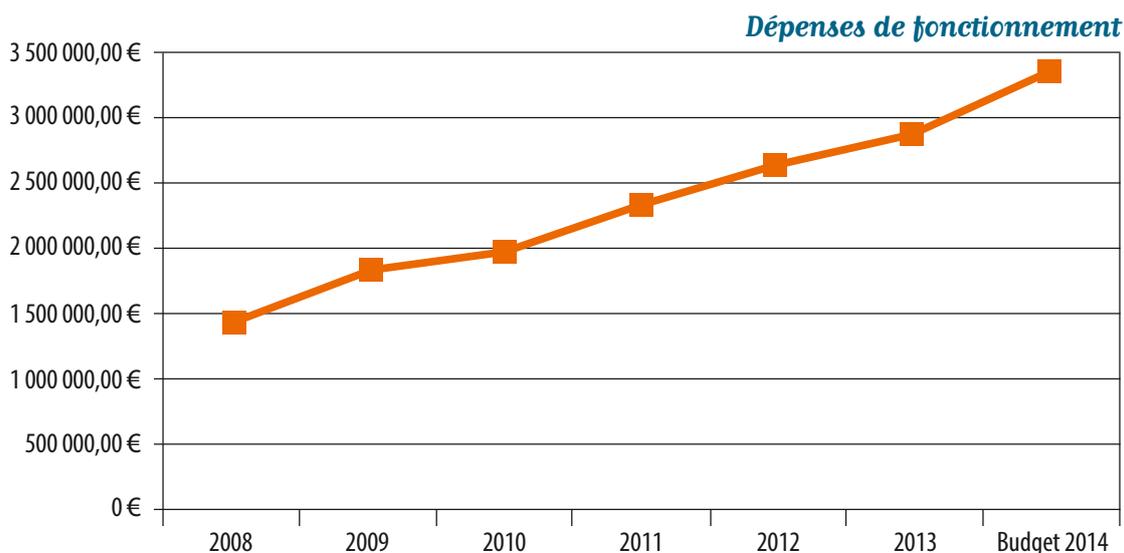


DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT EN FORTE HAUSSE

En 2008, les dépenses de fonctionnement de la commune équivalaient à 1 500 000 €. Elles sont aujourd'hui deux fois supérieures avec un montant voisin de 3 500 000 €. Si la réforme des rythmes scolaires n'est pas sans incidence sur les dépenses de la commune, elle reste cependant limitée avec un coût annuel pour le contribuable ornésien de 28 800 €. L'embauche de nouveaux personnels rendue nécessaire par le fonctionnement de la nouvelle école engendre quant à elle un coût de fonctionnement supplémentaire de 90 000 €. La hausse supplémentaire des dépenses de fonctionnement tient pour une faible part à l'inflation, à l'augmentation des services rendus à la personne et à une gestion jusqu'ici généreuse des fonds publics.

Coût de la Réforme des rythmes scolaires de septembre 2014 à juillet 2015

Charges		Produits	
Salaires chargés Animateurs	77 800,00 €	Mairie	28 800,00 €
CMR	5 300,00 €	Caf	4 200,00 €
Dumiste	1 500,00 €	Familles	36 000,00 €
Chef de Chœur	4 100,00 €	Etat	24 700,00 €
Fournitures	5 000,00 €		
Total	93 700,00 €		93 700,00 €



30% DE LA COMPENSATION FINANCIÈRE GENEVOISE AFFECTÉE AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dans ces conditions, on peut s'étonner que la dette n'ait fait « que » doubler en quatre ans. La raison principale de ce véritable tour de passe-passe tient à l'affectation de la Compensation financière genevoise (CFG). D'ordinaire réservée aux investissements, celle-ci est désormais utilisée pour un tiers pour les dépenses courantes. Selon nos calculs, la CFG, qui a beaucoup augmenté ces dernières années grâce au taux de change du franc suisse, aurait ainsi évité sous l'ancienne mandature une hausse mécanique des taux d'imposition d'environ 40 %.

Qu'est-ce que la Compensation financière genevoise (CFG) ?

Conclue en 1973 après d'âpres négociations, la CFG correspond à 3,5 % des salaires bruts versés aux frontaliers qui travaillent dans le canton de Genève. Elle est reversée pour 76 % au département de la Haute Savoie, qui compte le plus de frontaliers, et 24 % pour le département de l'Ain. Ce dernier répartit ces fonds à hauteur de 60 % en faveur des communes, au prorata du nombre de frontaliers, et 40 % pour les projets structurants gessiens. En 2014, notre commune a perçu au titre de la CFG 1 206 805 €, soit 30 % de ses recettes totales. Les tensions récentes entre la France et la Suisse au sujet des fonds structurels frontaliers fragilisent ce fonds de compensation pourtant essentiel pour les investissements des communes gessiennes.

LE DÉSENGAGEMENT FINANCIER PROGRAMMÉ DE L'ÉTAT

Tout aussi inquiétant est le désengagement financier programmé de l'État. Parmi les recettes de fonctionnement de la commune figurait jusqu'ici en bonne place la Dotation globale de fonctionnement (DGF). Mécanisme de reversement de l'État en faveur des collectivités territoriales, la DGF s'élevait en 2014 à plus de 40 milliards d'euros. Calculée sur la base de la population et de la superficie de la commune, elle s'élevait en 2014 pour la commune d'Ornex à 400 000 €. **D'ici 2017, notre commune devrait perdre au titre de la DGF plus de 200 000 € par an.** Une perte sèche qui s'ajoute au coût de la Réforme des rythmes scolaires chiffré à environ 30 000 € annuels.

Que va rapporter exactement la Taxe d'aménagement ?

Votée le 23 octobre 2012 pour cofinancer la construction de la nouvelle école, la Taxe d'aménagement majorée à 20 % concerne les constructions neuves des seuls hameaux de Villard-Tacon et de Maconnex. Très contestée, cette mesure, qui pèse parfois lourdement sur les budgets familiaux et n'est pas sans incidence sur la densification urbaine, devrait rapporter environ 170 000 € en 2015 et 600 000 € en 2016. Payable en deux fois par les promoteurs immobiliers, son versement n'a pas été significatif en 2014. **Comme elle s'y était engagée, la municipalité sortie des urnes en mars 2014 abrogera ce dispositif avant la fin du mandat.**

DES TAUX D'IMPOSITION MALGRÉ TOUT INCHANGÉS

Dans ce contexte morose, la municipalité a décidé de maintenir au même niveau les taux actuels de la fiscalité communale. La chasse au gaspillage, la corrélation stricte des embauches aux besoins de la population, la définition programmatique des investissements strictement nécessaires, sont autant de mesures destinées à contenir dans les prochaines années l'encours de la dette communale.

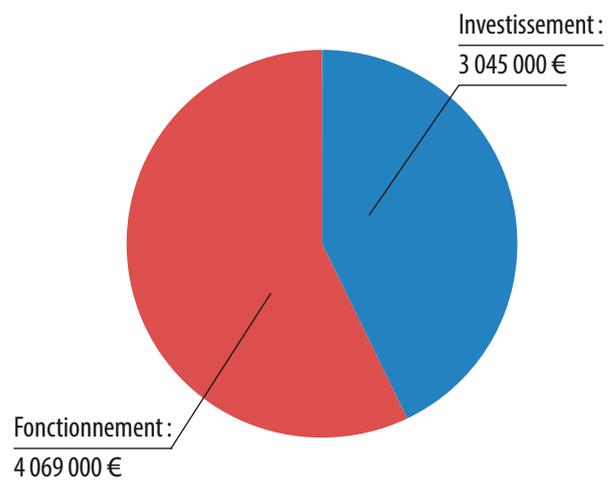
Taux de la fiscalité communale

Taxe habitation	10,86 %
Taxe foncier bâti	9,10 %
Taxe foncier non bâti	53,52 %

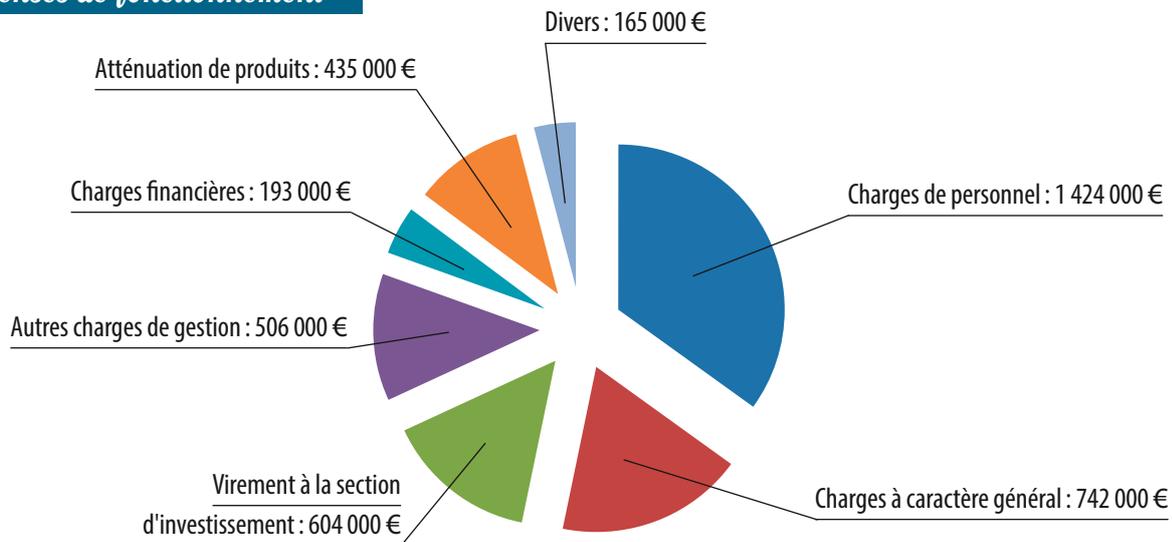
DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS MAIS CIRCONSCRITS EN 2015

En 2015, l'essentiel des investissements communaux concernera les travaux déjà engagés. La sécurisation de l'avenue de Vessy se poursuivra avec 215 000 €. Le chantier le plus important concernera toutefois la construction de la salle plurivalente prévue à côté de la nouvelle école. Pour des questions de maîtrise budgétaire, l'enveloppe de ces travaux sera répartie en deux exercices budgétaires, soit 465 000 € en 2015 et autant en 2016. Une prospective budgétaire précise, complétée par le recensement exhaustif des travaux susceptibles d'être menés jusqu'en 2020, permettra d'ici la fin de l'année d'établir la liste des investissements réalisables à fiscalité constante. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

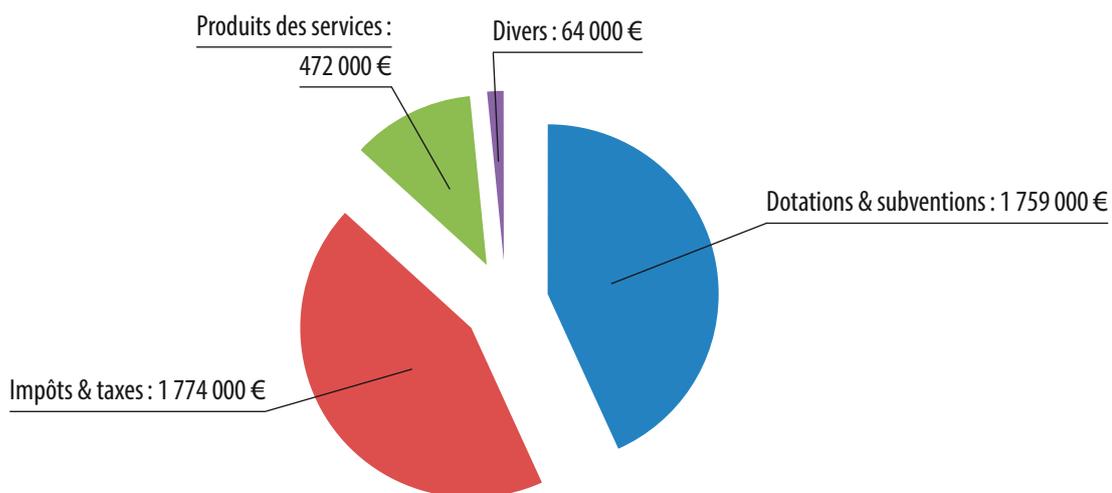
Budget global



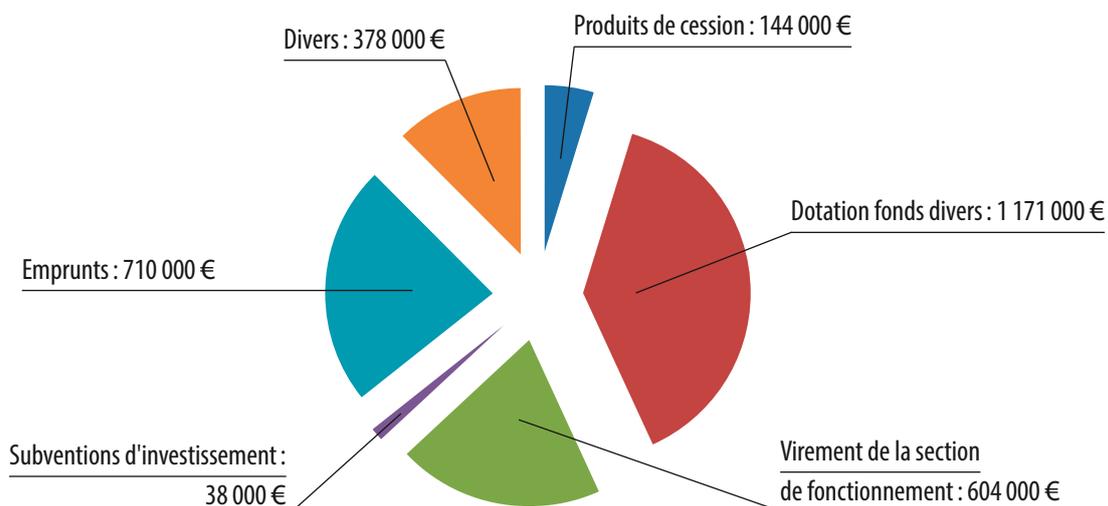
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



► Pour une rentrée scolaire réussie

Pour bien préparer la rentrée automnale de vos enfants, les services de la commune et de l'Éducation nationale vous donnent rendez-vous dès ce printemps

► Les préinscriptions

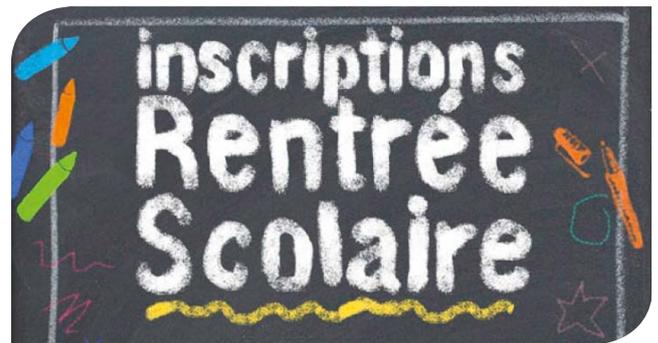
Sont concernés par les préinscriptions scolaires les enfants âgés de 3 ans au 31 décembre de l'année en cours et les nouveaux arrivants dans la commune. Celles-ci auront lieu auprès du service scolaire **à la mairie du mardi 7 avril au vendredi 10 avril, de 9h à 11h, et de 14h à 17h**. Les pièces à fournir pour l'obtention d'un certificat d'inscription sont une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

► Les inscriptions

Une fois la préinscription faite auprès du service scolaire de la mairie, il est nécessaire d'inscrire votre (vos) enfant(s) dans l'établissement scolaire d'affectation. Les dossiers d'inscription doivent être effectués **pour les enfants scolarisés à l'école de Villard auprès de M^{me} la directrice les 4, 11 et 18 mai de 9h à 12h et pour les enfants scolarisés à l'école des Bois auprès de M. le directeur les 12 et 13 mai de 8h à 17h**. Les pièces à fournir sont : le livret de famille, le carnet de santé de l'enfant, le certificat de préinscription délivré préalablement par la mairie, et, en cas de changement d'école, le certificat de radiation. Les enfants déjà scolarisés bénéficient d'une réinscription automatique.

► Activités périscolaires, bus et restaurant scolaire

L'inscription aux différents services scolaires et périscolaires (activités périscolaires du matin et du soir, restaurant scolaire, nouvelles activités périscolaires,



transport scolaire pour l'école des Bois) s'effectuera **auprès du service scolaire de la mairie le samedi 30 mai de 10h à 16h pour les enfants inscrits à l'école de Villard et le samedi 6 juin de 10h à 16h pour les enfants inscrits à l'école des Bois**.

Le dossier d'inscription sera disponible à la mairie ainsi que sur le site internet : www.ornex.fr à partir du mois de mai. Les dossiers d'inscriptions doivent impérativement être complétés et accompagnés des pièces justificatives suivantes : attestation de l'employeur des deux parents, avis d'imposition 2014 sur les revenus 2013, attestation d'assurance de responsabilité civile, fiche sanitaire dûment complétée, copie du carnet de santé (vaccinations et maladies). Les dossiers adressés par courrier, fax ou courriel ne seront pas acceptés. Tout dossier transmis en dehors des heures de permanence indiquées sera examiné sous réserve qu'il soit complet, et accepté au vu des places disponibles.

► 60 ans et plus : un questionnaire à votre intention

Vous habitez la commune et êtes âgés de 60 ans et plus ? Vous recevrez prochainement dans votre boîte aux lettres un questionnaire à votre intention. À l'occasion de cette enquête initiée par la municipalité, vous pourrez exprimer vos souhaits, vos besoins concernant l'animation de la commune et l'entraide intergénérationnelle. La municipalité vous remercie par avance d'y apporter une attention toute particulière et de nous le retourner à la mairie au plus vite. Vous pouvez également vous procurer ce questionnaire à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune : www.ornex.fr

► *Ras-le-bol de la Taxe incitative*

Monsieur le Maire,

En 2014 la Communauté de communes a eu la désastreuse idée de changer la « taxe poubelle » en « taxe incitative ».

Alors que le Pays de Gex est un modèle de recyclage, la Communauté de communes décide de nous faire payer plus cher la facture des ordures ménagères tout en réduisant leur service, sous prétexte de nous inciter à trier plus !

Par exemple, pour une personne seule avec petit container :

Avant : 72 € par an pour 52 levées annuelles

Maintenant avec la Taxe incitative : 195 € pour 12 levées annuelles

Soit une augmentation de : 1 078 % à la levée !!!

Bref, la seule incitation de cette taxe est d'encourager certaines personnes à tricher en abandonnant leur sac poubelle à côté des containers, en glissant sournoisement leur sac dans le bac du voisin, ou en brûlant leurs ordures dans un champ ou leur cheminée. En effet, difficile de croire que cet été

les personnes ayant opté pour une levée par mois, garderont sagement les sacs d'ordures chez eux pendant trente jours . . .

Mais, il y a de l'espoir ! Dans le Morbihan, 1 000 familles ont décidé de former un collectif pour contester la Taxe incitative devant les tribunaux. Comme nous, ils ne sont pas d'accord de payer plus cher pour moins de levées. À la vue des problèmes engendrés, la Communauté de communes du Morbihan abandonne la Taxe incitative et va revenir à l'ancien système de taxe des ordures ménagères.

Monsieur le Maire, je souhaiterais connaître la position de la Mairie d'Ornex à ce sujet. Va-t-elle s'opposer contre ce racket organisé ou faut-il que nous constituions un collectif pour porter l'affaire devant les tribunaux ? Il est normal de payer pour le ramassage et le traitement de nos ordures, mais le prix juste. Or cette taxe est perçue comme complètement abusive et arbitraire par une bonne partie de la population.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année avec le nouveau slogan de la Communauté de communes : « Trier plus pour payer plus ».

 *Esther Chassot Guijosa*

► *Magali va-t-elle cuisiner chez son Patron ?*



Elle avait un regard tendre et un cœur généreux. Une grande dame discrète vient de partir ! Née Fonjallaz en 1928, elle épousera en 1950 Georges Müller, de son âge, un des trois fils de Jacob Müller qui avait fondé en 1922 à Prévessin les Transports Müller.

Avec Georges, Magali se lance dans le commerce puis reprendra la ferme de ses parents au Marcy. Mais Georges n'aimait pas les vaches : « *Elles ne causent pas !* », disait-il ; il préférerait murmurer à l'oreille de ses chevaux. Plus tard, il s'occupera d'espaces verts. « La Toune », la sœur de Magali, tiendra les rênes de la jardinerie et de la bourse, Magali assurera le reste, maison et jardin : une sorte de trinité familiale.

« *Table ouverte* »

Le couple entrera dans l'histoire locale, à partir de 1955 et pendant plus de trente-cinq ans, en accueillant à sa table jusqu'à 30 personnes par jour. Il y avait les habitués du matin, comme Louis et sa gauloise, le « Petit Michel » qui « hérissait » tous les samedis la cheminée ! Et puis ceux du dimanche soir. Et la foule du reste de la semaine mêlant fermiers, médecin, éleveurs, pasteurs, philosophe, personnalités et illustres inconnus, de toute obédience, couleur de peau, conviction politique ou religieuse, le tout avec une totale liberté de parole. On allait chez les Müller se mettre à table pour refaire le monde ! Georges, en patriarche, une pipe à la main,

trônait près de la cheminée, et animait ces débats teintés de spiritualité. N'avait-il pas commencé, dans sa jeunesse, des études de théologie à Paris ? S'y ajoutaient ceux qui venaient pour reprendre des forces, trouver, parfois pendant des mois, un havre de respiration, qu'un fidèle des lieux décrira comme « *la maison du Bon Dieu* » tout en ajoutant « *et on ne vous demandait aucune contrepartie, c'était interdit* ». « La Toune » devait jongler avec les dépenses, d'autres avec leurs tunes . . . pour les couvrir !

S'isoler pour se ressourcer

Magali assurait le midi comme le soir ! Et toujours un grand gratin de pâtes d'avance, on ne savait jamais ! Mais une fois la maison vide, entre les repas, elle s'isolait dans son monde pour se ressourcer, au jardin ou dans ses lectures en écoutant « *ma musique* », du Bach. Le couple s'engagera aussi avec conviction dans la vie paroissiale. Un autre habitué de la maison disait récemment : « *Les Müller étaient de vrais chrétiens avec un grand C. Je n'en connais pas d'autres comme eux !* ». Mais cela ne leur rapportait pas que de la sympathie, au Marcy et au-delà, bien loin de là !

Magali sera éprouvée, coup sur coup, par le décès de Georges (2004), puis de deux de ses trois fils : Yannick (2006) et Pascal (2011). Il lui restera Jean-Claude et Renouka, sa fille adoptive. Elle intégrera en janvier 2010 l'Ephad d'Ornex. Fini la cuisine, adieu le jardin ! Le 15 février dernier elle est partie, très certainement pour aller cuisiner et tenir table ouverte chez son Patron !

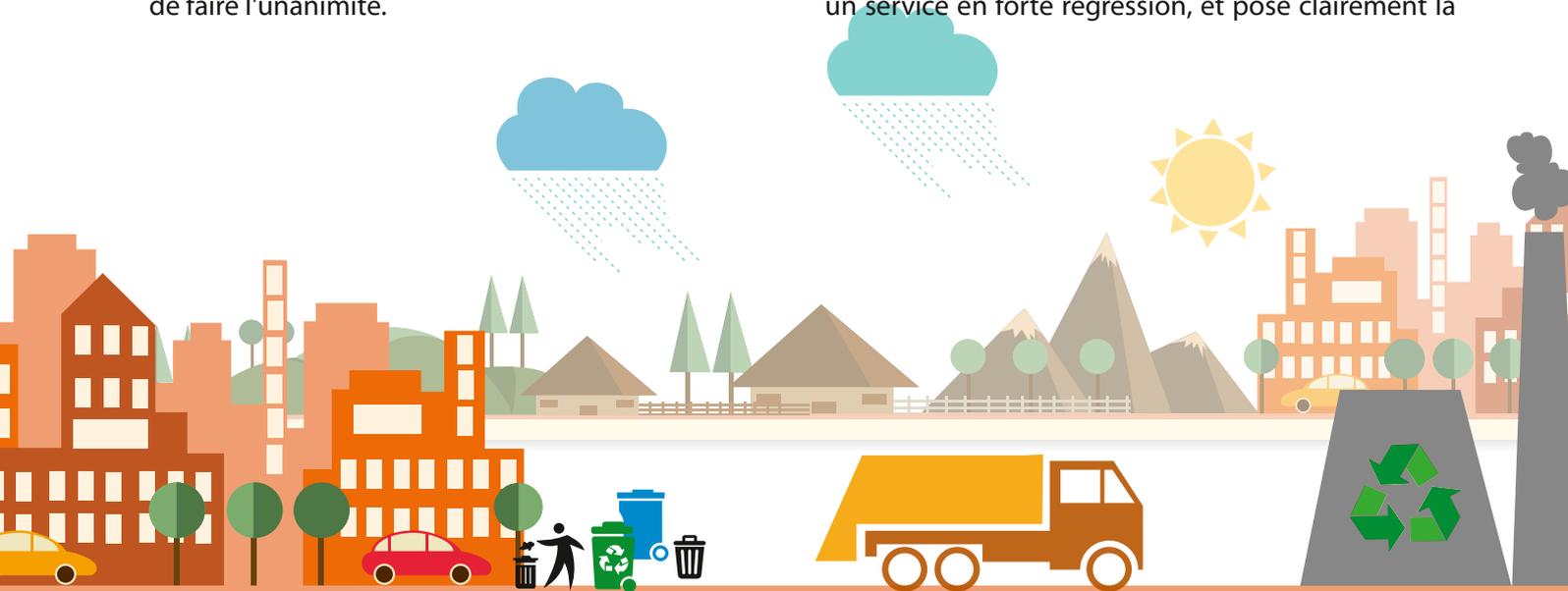
 *Jean-Jacques Bauswein*

► Redevance incitative: le dossier qui fâche

Votée en juillet 2012 par le Conseil communautaire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, la redevance incitative, qui a remplacé la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), continue d'alimenter les mécontentements. Si, dans son principe, la décision peut paraître louable (maîtrise et réduction de la production de déchets ménagers), son application est loin de faire l'unanimité.

UNE PÉTITION EN LIGNE, BIENTÔT UN RECOURS COLLECTIF ?

Témoins, cette pétition en ligne (www.petitions24.net/forum/48072) ou le courrier de lecteurs ulcérés. Ainsi Esther Chassot-Guijosa qui, regrette-t-elle, constate qu'une personne seule avec petit conteneur payait auparavant 72 € contre aujourd'hui 195 € pour un service en forte régression, et pose clairement la



UNE FACTURE SALÉE

En cause, la nette augmentation de la facturation (50 % et plus) jusqu'ici pratiquée auprès des particuliers mais aussi des entreprises et des commerçants parfois pris à la gorge... Montrée du doigt, la Communauté de communes du Pays de Gex argue du fait que l'ancien mode de facturation était déconnecté de la réalité du service, l'ancienne TEOM étant calculée sur la valeur locative des logements et variant d'une commune à l'autre.

UN MODE DE CALCUL INJUSTE

Le hic, c'est que le système de calcul précédent a été remplacé par une part variable liée à l'utilisation du service, suivant le principe pollueur-payeur, mais aussi une part fixe liée à la fourniture des équipements, la gestion des déchetteries... Dans les faits, la redevance incitative, qui implique une périodicité de ramassage nettement plus faible, continue, plus d'un an après son application, de faire couler beaucoup d'encre.

question, à l'appui d'une victoire juridique emportée par un collectif du Morbihan: « *Faut-il que nous constituions un collectif pour porter l'affaire devant les tribunaux?* »

DÉPÔTS ET INCINÉRATIONS SAUVAGES

Dans la pratique, et même si le pic des dépôts et des incinérations sauvages paraît passé, les sacs-poubelle déposés à côté de conteneurs dûment pucés, dans les fossés ou dans les champs se poursuivent.

Fidèle relais du mécontentement de la population, la municipalité s'est enquis auprès des services de la Communauté de communes des améliorations indispensables à apporter à la collecte des déchets. D'importantes modifications devraient être ainsi soumises au vote du Conseil communautaire au mois de septembre avec application dès 2016. Affaire à suivre...

► **Le mot de la majorité : une équipe au travail**

Il y a un an déjà, les Ornésiens choisissent une nouvelle équipe pour gérer les affaires de la commune. Avec enthousiasme et opiniâtreté, nous nous sommes investis dans la tâche que vous nous avez confiée et nous sommes attelés dans la résolution de dossiers souvent lourds et complexes laissés par l'ancienne mandature. **Ouvrir la nouvelle école de Villard-Tacon** pour la rentrée 2014 n'a pas été une sinécure et il a fallu l'implication quotidienne des élus, des services municipaux, des entreprises et des enseignants, pour livrer le bâtiment dans les temps dans un environnement sécurisé.

Redonner à l'école des Bois une nouvelle vie, passant notamment par le démontage des structures temporaires d'accueil, a également fait l'objet de toute notre attention.

Dossier brûlant depuis plus d'une décennie, **l'aménagement du secteur des Charbonnières** a bénéficié d'une redéfinition complète dont les résultats devraient être présentés à la population d'ici l'été : un projet immobilier intégré réduit de moitié (153 logements), une haie centenaire préservée et le maintien – pour lequel nous nous étions engagés – des services de la gendarmerie sur le territoire de la commune.

Côté finances, il nous faut composer avec une dette particulièrement lourde et toutes les incertitudes liées à une situation économique morose et le désengagement financier sans précédent de l'État. Répondre aux besoins des Ornésiens, tout en maintenant la fiscalité aux taux actuels, tel est l'exercice qui est au quotidien le nôtre au service d'une gestion saine et responsable.

Les membres de la liste « Ornex demain »

► **Liste OUI**

Budget 2015 : continuité, revirement et renoncement

La construction du budget est l'acte le plus important de l'année pour une collectivité. On doit y inscrire les dépenses, les recettes et les projets pour l'exercice à venir. On peut dire que le budget 2015 d'Ornex oscille entre continuité, revirement et renoncement.

Continuité car le projet de salle plurivalente prévu dès l'origine à côté de l'école sera réalisé. C'est un élément structurant pour la vie communale de ce quartier et sera financé par les remboursements de TVA des travaux de l'école. **Revirement** car la Taxe majorée sur les constructions nouvelles sur le secteur et instituée pour financer l'école, tant décriée par l'équipe actuelle alors dans l'opposition, a été prolongée ! **Renoncement** des promesses de réduction des dépenses de fonctionnement puisque les indemnités des élus augmentent de 17 % et les cotisations de retraite de 78 %. Merci aux Ornésiennes et Ornésiens de payer ces retraites complémentaires.

Projet de déchèterie-ressourcerie évoqué dans le Ornex Infos du 1^{er} trimestre. Cet article ne reflète pas la réalité. Il est question avant tout de faire

une nouvelle déchèterie à Ornex justifiée par le manque de structure de recyclage facile d'accès sur le secteur Ferney-Ornex-Prévessin. Nous n'avions pas trouvé d'accord pour ce projet déjà ancien géré par la Communauté des communes du Pays de Gex (CCPG) du fait de la non prise en compte par la CCPG de **nos exigences en matière d'environnement**. Oui pour une déchèterie mais de nouvelle génération, mieux conçue que celles de Versonnex ou de St-Genis au risque de retrouver des papiers et emballages de toutes sortes dans les bois du fait des vents dominants d'est et ouest. Quelle sera donc le niveau d'intégration accepté par l'actuelle majorité ? Nous ne le savons pas. La ressourcerie est une option sociale que nous avons demandée en vue de trier plus finement les matériaux, de réparer et de redonner une seconde vie à ce qui fonctionne encore afin de lutter contre le gaspillage. **Bon printemps à Ornex.**

*Les élu(e)s de OUI (Ornex-Unité-Innovation):
Jacques Mercier, Christa Folger, Jacques Antoine Duret,
Caroline Douillez, Bruno Leray, Joëlle Dazin.*

NUMÉROS D'URGENCE

15 SAMU - Urgences médicales

18 POMPIERS (Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

112 ACCIDENT OU AGRESSION

(De tous les portables sur le territoire européen)

17 GENDARMERIE

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS **04 50 40 66 84**

(Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns)

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

D^r Paul Blunier - Les Arcades d'Ornex **04 50 40 42 41**

D^r Claudie Thiry - 755, rue de Genève **04 50 40 10 40**

• DENTISTES

D^r Merchad Elmi et D^r Amandine Assi Kacou
33, rue de Villard **04 50 40 40 26**

• PROTHÉSISTE DENTAIRE

Alain Neuraz - Les Arcades **04 50 42 80 12**

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Dominique Porteilla Fournier - Les Arcades **04 50 28 02 37**

Beatriz Arribas Vilorio - Les Arcades **04 50 28 02 37**

Veronica Lopez Fernandez - Les Arcades **04 50 28 02 37**

Joseph Fournier - 755, rue de Genève **04 50 41 82 29**

• OSTÉOPATHES

Armand Lachaux - Les Arcades **04 50 28 02 37**

Nicolas Fiévet - 755, rue de Genève **06 52 04 31 26**

• ÉTIOPATHE

Charlène Lacroix - Les Arcades **04 50 40 65 73**

• PODOLOGUE-PÉDICURE

Mireille Fradin-Bonnebault
244, rue du Docteur-Durand **04 50 40 45 78**

• ORTHOPHONISTE

Floriane Burgat - 755, rue de Genève **06 81 69 04 85**

• PSYCHOLOGUE

Michelle Jourdan **06 85 14 98 29**

Collecte des déchets sur la commune

• Lundi matin : ramassage des ordures ménagères, dépôt des conteneurs la veille au soir.

• Mardi matin : ramassage des conteneurs de tri sélectif pour les immeubles uniquement.

Déchetteries

• Saint-Genis-Pouilly : **04 50 42 09 41**

• Versonnex : **04 50 42 74 74**

Horaires d'ouverture d'été (de mars à octobre) : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ; samedi de 8h30 à 18h ; dimanche de 9h à 12h.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

• Allô Encombrants : **04 50 20 65 86**

• Collecte :

AGCR - St-Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge - Prévessin-Moëns : **04 50 42 40 35**

Emmaüs - Annemasse : **04 50 39 34 96**

• PHARMACIE

D^r Sophie Delorme Duret **04 50 40 53 86**

• PHARMACIE DE GARDE

3237

• CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

Maison Saint-Pierre - 9, rue de Genève **04 50 40 53 20**

Permanences : du lundi au samedi de 11h à 12h.

Services sociaux

• ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous **04 50 40 73 41**

• CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex **04 50 42 89 87**

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

• POINT D'ACCÈS AU DROIT

148, rue du Commerce - 01170 Gex **04 50 41 35 86**

• CAF DE L'AIN

0 810 25 01 10 (prix appel local) et www.caf.fr

Halte-Garderie

• LA FARANDOLE

Chemin Florian - Ferney-Voltaire **04 50 40 88 84**

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns **01 41 40 81 79**

• LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex **04 50 99 94 38**

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveaux-nés et leurs familles

12/10/2014: Theo Luca ADDE RAVETTO

02/12/2014: Victor LACARELLE

10/12/2014: Jules Nicolas Jean ROQUE

23/12/2014: William VINOT

29/12/2014: Jeremy Adrian VITALI CORK

10/01/2015: Timéo Paul Gilles ROBIAL

Toutes nos félicitations aux mariés

04/10/2014: Oguz AKSOY & Zuhul AKSOY

06/12/2014:

Karim BEL HADJ KHIAREDDINE & Jacinta LOPES

13/12/2014:

Mohamed ZAAZOUÂ & Julia Nadia BODELIN

29/12/2014:

Ulrich Yves MARIE & Maryorie Karina LEAL DELGADO

21/02/2015: Samir BAZI & Ghazal KAHLOWN

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

10/12/2014: Françoise Catherine Bernadette LECAILLE, épouse LE QUÉRÉ

01/01/2015: Yvette PÉTRIER, épouse VINCENT

01/01/2015: Hatice DINCIBEL, épouse SUNA

04/01/2015: Yvonne Georgette PRUDENT, épouse PERRON

04/02/2015: Maurice René, Marie, Gaston JOUBERT

06/02/2015: Lucie RESSLER, épouse BAQUEROT

15/02/2015: Magali Ester FONJALLAZ, épouse MÜLLER

06/03/2015: Paul Marie HÉRONNEAUD

★ Ornex fête le vélo

LE DIMANCHE 5 JUILLET À ORNEX

Une Fête du vélo est organisée par la commune d'Ornex le dimanche 5 juillet 2015 de 10h30 à 18h sur le terrain de BMX et la promenade des Tattes.

Au programme : initiation et démonstration de BMX par le Comité régional Rhône-Alpes de cyclisme FFC, atelier de réparation par l'association la Rustine, piste d'essais de vélos rigolos et spectacle de la compagnie Ziganime (photo ci-dessus).

communication@ornex.fr - www.ornex.fr



★ Concert

VENDREDI 17 JUILLET À 20H30

À L'ÉGLISE D'ORNEX

Dans le cadre de la Saison Voltaire 2015, trois figures de la musique baroque – Isabelle Poulenard (soprano), Olivier Beaumont (clavecin) et Christine Plubeau (viole de gambe) – donnent rendez-vous aux mélomanes le vendredi 17 juillet à 20h30 à

l'église d'Ornex. Au programme de ce concert exceptionnel seront proposés des airs donnés à la cour, de Louis XIV à Marie-Antoinette.

Durée : 1h15. Concert tout public à partir de 10 ans.

Billets en vente à l'office du tourisme du Pays de Voltaire : 04 50 28 09 06

www.ferney-voltaire.fr



► Vide-grenier

Le Sou de l'école des Bois organise son traditionnel vide-grenier **à l'école des Bois le dimanche 31 mai de 10h à 16h.**

soudesbois@gmail.com

► Fête de l'école de Villard

La fête de l'école de Villard, organisée par l'école et le Sou, est fixée au **samedi 6 juin à partir de 14 h à l'école de Villard.**

soudesecoles.villard@gmail.com

► Intervilles

Les accueils de loisirs d'Ornex et de Ferney-Voltaire organisent Intervilles 2015 **le samedi 13 juin de 15h à 18h au city stade (derrière l'école des Bois).**

enfance@ornex.fr

► Fête de l'école des Bois

La fête de l'école des Bois organisée par l'école et le Sou est fixée au **samedi 20 juin à partir de 14h à l'école des Bois.** soudesbois@gmail.com

► Festival Tôt ou T'Arts

Le centre socioculturel de Gex les Libellules organise à Ornex dans le cadre du festival Tôt ou T'Arts une soirée sur Ornex **le jeudi 25 juin à partir de 18h30 au City Stade (à côté de l'école des Bois).**

communication@ornex.fr

En Bref

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

Lou Jacquemet, Clarisse et Malek Mansouri, Évelyne Husselstein. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Crédit photographique :

Ziganime, Fotolia

Responsables de publication :

• **Directeur :** Jean-François OBEZ, maire
• **Rédacteur :** Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint
• **Secrétaire Communication :** Marjorie Volckaert
communication@ornex.fr